

**Commission consultative des services publics locaux.
Compte-rendu de la réunion du lundi 19 mars 2018**

PRESENTS		
COENT	André	1er Vice-Président de Lannion-Trégor Communauté
CORVISIER	Bernadette	Conseillère en charge des transports
LE FUSTEC	Christian	Vice-Président en charge de l'Energie
HENRY	Serge	TROGUERY
HERVE	Thérèse	LANNION
LE GUEN	Jean-Yves	MINIHY-TREGUIER
CADIOU	Gaby	PLOUARET
LEMAIRE	Jean-François	PLESTIN-LES-GREVES
LE CORRE	Jean-Yves	PLUFUR
MARREC	Danielle	LANNION
PILOT	René	TREDUDER
LE MEUR	Anne-Marie	PRAT
BART	Sylvie	SAINT-QUAY-PERROS
SOL DOURDIN	Germain	COATASCORN
COULOIGNIER	Philippe	Lycée Bossuet, Conseil de Développement
DUMONT	Benoit	CGT, Conseil de Développement
HUBERMAN	Alain	AMCH Formation, Conseil de Développement
LE COQ	Jean-Pierre	FSU, Conseil de Développement
MER	Denis	Personne qualifiée, Conseil de Développement
MORIN	Chantal	Emeraude ID, Conseil de Développement
BOURDET	Anne-Marie	Association sourds et malentendants
JOINDOT	Michel	Association des chemins de fer du centre-Bretagne
EXCUSES		
FAIVRE	Alain	Vice-Président en charge de l'assainissement
LE BIHAN	Paul	Vice-Président en charge des services à la population
ARHANT	Guirec	Vice-Président en charge du patrimoine
LE MOULLEC	Frédéric	Conseiller en charge de l'habitat
LEON	Erven	Vice-Président en charge du développement économique et enseignement supérieur
LE PLATINEC	Denise	TREGASTEL
MEHEUST	Christian	LANNION
BOURGOIN	Jean-Marie	PLOULECH
TURUBAN	Marcel	LEZARDRIEUX
BROUDER	Gilbert	UCPT, Conseil de Développement
GEORGE	Daniel	Carré Magique, Conseil de Développement
Kerboriou	Edwige	Chambre d'agriculture, Conseil de Développement
LE BIHAN	Gérard	Pôle Images et réseaux, Conseil de Développement
TRILLET	Jean-Pierre	Pleumeur-Bodou Nature, Conseil de Développement
		Centre hospitalier Lannion-Trestel
ROUXEL	Anthony	Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne
ASSISTAIENT		
MONFORT	Jean-Jacques	Directeur des services de LTC
THOMAS	Mickaël	Directeur Général Adjoint, Pôle technique
LE POUPON	Stéphanie	En charge des questions juridiques
MARECHAL	Nadine	Directrice Générale Adjointe Pôle Culture, Sport et Territoire

ORDRE DU JOUR

. Reprise du Village Gaulois: lancement d'une procédure de DSP

. Déchets: broyage des déchets verts à domicile

. Energies: tarifs du réseau de chaleur de Ploumilliau

. Transports: tarifs 2018-2019

Se référer au diaporama présenté en séance et au rapport de présentation de la DSP joints au compte-rendu.

. Reprise du Village Gaulois: lancement d'une procédure de DSP

Les responsables actuels de l'association MEEM souhaitent passer le relais, tout en continuant la coopération avec le TOGO à travers l'association "Conseil des anciens". Les investissements et la création des jeux sont assurés aujourd'hui essentiellement à travers le bénévolat. Le modèle économique a évolué ces dernières années car le Village Gaulois s'est mis à payer l'impôt sur les sociétés et la TVA.

Les éléments du cahier des charges sont précisés. C'est le délégataire qui aura la charge de réaliser les investissements nécessaires pour mettre aux normes et entretenir les bâtiments et les jeux. Suite à l'expertise de cabinets de contrôle, le montant de ces investissements a été évalué à 500 000 €. Pour faciliter l'atteinte de l'équilibre financier, la durée de la DSP est portée à 15 ans. Les offres seront jugées notamment au vu du montant de loyer proposé par les candidats. Le montant de 30 000 €/an est un objectif, mais il est proposé de ne pas l'imposer, tout comme le mode d'exploitation de la crêperie. Cela fera l'objet de négociations.

Un comité de pilotage sera chargé de suivre la mise en œuvre de la DSP dans la durée.

Le lancement de la procédure de DSP sera proposé au Conseil communautaire du 3 avril prochain.

► Avis favorable de la commission à l'unanimité

. Déchets: broyage des déchets verts à domicile (information)

La quantité de déchets verts déposée en déchèteries a augmenté de 50 % en 10 ans. Leur traitement représente un coût très élevé pour la collectivité. Pour réduire ces déchets, en plus de la possibilité de venir chercher du broyat gratuitement à l'objèterie de Lannion, une prestation de broyage à domicile est mise en place. LTC a investi dans l'acquisition de trois broyeurs. C'est la Régie de quartier de Lannion qui est chargée de recevoir les demandes, d'organiser les tournées et de réaliser la prestation.

Le tarif est présenté: 20 € pour 1/2 h de broyage, avec une durée maximale d'intervention de 1 h 30.

Cette prestation est mise en place sur tout le territoire depuis début mars 2018

► La commission prend acte.

. Energies: tarifs du réseau de chaleur de Ploumilliau

LTC a créé en 2017 une régie "Réseaux de chaleur" et un premier réseau a été créé avec l'acquisition de la chaufferie de l'hôpital de Lannion. Il est proposé de créer un second réseau sur la commune de Ploumilliau, desservant l'EHPAD, des logements sociaux, l'école, le restaurant scolaire et le futur Centre de Loisirs.

Il est précisé que chaque réseau de chaleur doit faire l'objet d'une comptabilité analytique, et donc un tarif propre correspondant à l'équilibre économique du réseau. Les tarifs proposés pour l'opération de Ploumilliau sont présentés : part fixe à 81,2 € HT/kW/an et part proportionnelle aux consommations de 39,92 € HT /MWh. Le coût de l'énergie bois est ainsi très inférieur à celui du gaz, du fuel et de l'électricité.

Il est souligné de plus que cela participe à l'économie locale, et les plans de gestion du bocage établi par les agriculteurs assurent la pérennisation des haies, favorables à la qualité de l'eau et la biodiversité. La ressource sur pied est estimée à plus de 50 000 tonnes d'accroissement naturel par an sur LTC. Il est noté que le transport des plaquettes consomme de l'énergie fossile. Pour réduire au maximum le transport, on utilise le réseau de plateformes qui existe aujourd'hui, et des camions volumineux (90 m3).

Les tarifs de ce réseau de chaleur seront proposés au Conseil communautaire du 3 avril prochain.

► Avis favorable de la commission à l'unanimité

. Transports: tarifs 2018-2019

Il est proposé de maintenir les tarifs en vigueur pour l'année scolaire prochaine, en précisant certaines modalités : l'abonnement scolaire à 115 € sera majoré de 30 €/famille au-delà de la date limite indiquée aux usagers (mi-juillet), car le service est dimensionné pour la période de vente allant du 21 Mai au 15 juillet. La carte d'abonnement permettra de circuler sur l'ensemble des lignes toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Plusieurs points sont soulevés :

- Préoccupation pour l'équité du service public sur tout le territoire, en cohérence avec le schéma de développement des services publics du Département et la Breizh Cop. Sont abordés notamment les lignes desservant Ploumilliau, et les lignes D et E desservant les communes du nord de Lannion.
 - o sur Ploumilliau, LTC avait supprimé la desserte du bourg qui n'était pas utilisée. Au vu des demandes sur la commune, le service a été remis en place deux jours par semaine (mardi et jeudi) pour une phase expérimentale, et il n'y a toujours que très peu d'usagers.
 - o lignes D et E: des usagers se sont plaints de la réduction de service que LTC a dû opérer au vu de la forte réduction du budget octroyé par le Conseil Départemental au moment du transfert de la ligne (ex ligne 15). Ces usagers ont été rencontrés et des solutions ont été examinées au cas par cas. Il est rappelé que le service transport est financé par un impôt fixé sur la masse salariale des entreprises (« versement transport »), et son montant doit donc être contenu pour ne pas pénaliser l'emploi.

- Service pour les personnes qui ne sont pas autonomes pour leurs déplacements : le seuil de quotient familial à 1200 € pour l'accès aux services de transport à la demande est maintenu (Mobili TILT et Taxi TILT). L'expérimentation de livraison d'épicerie à domicile en partenariat avec la Poste va être étendue à de nouvelles communes.

Concernant les nouveaux moyens de transport à développer, est mise en cause la responsabilité de la collectivité et l'opportunité qu'elle s'occupe de développer le co-voiturage.

Les nouvelles mobilités ne se réduisent pas au co-voiturage, sont évoqués également l'auto-partage, les plans de déplacement d'entreprises ou inter-entreprises. LTC a recruté un chargé de mission pour travailler sur ces questions. Les associations et le Conseil de développement sont invités à faire part de leurs idées sur des solutions qui ne seraient pas trop onéreuses et qui seraient adaptées au territoire. Ces solutions doivent faire appel à l'imagination et à la solidarité.

- Informations sur les services à destination des scolaires, notamment sur les nouvelles lignes : avoir un document simple pour informer les acteurs de terrains qui sont en contact avec les élèves : CPE, surveillants, etc. LTC indique que les services sont en contact avec chacun des établissements scolaires, et avec les associations de parents d'élèves, pour informer et connaître les besoins. L'ensemble des chefs d'établissement a été rencontré. LTC sera présente dans les portes-ouvertes. Globalement, un effort de communication important doit être fait à travers différents supports (presse, site web, affichage, etc.) et un dispositif déconcentré sur le territoire pour aller au contact des usagers. Il est précisé que les lignes urbaines et scolaires de l'agglomération et les quelques lignes de la Région assureront le transport de 4 000 élèves sur le territoire.

► Avis favorable de la commission avec les pistes de travail discutées

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.